Etude FTH : des constats et des partis pris

La FTH a présenté aujourd'hui une étude sur l'impact de la crise COVID 19 sur l'hôtellerie ainsi que sur l'économie nationale. Une présentation qui révèle le lourd bilan social de la crise, mais aussi des maladresses dans la méthodologie de l'étude elle-même.

L'étude se base sur deux hypothèses. L'une qu'on appellerait de "statu quo global et sectoriel" et l'autre de "réformes globales et sectorielles", l'une et l'autre se référant aux propositions de la FTH pour réformer le secteur, à savoir :

« – généralisation des incitations à l'investissement pour englober la restructuration des hôtels ;
– adoption des propositions de la FTH dans la loi des Finances 2021 ;
– adoption des chèques vacances pour relancer le tourisme intérieur ».

L'impact de la crise serait, selon l'étude, la perte de 27000 emplois permanents d'ici la fin de cette année.
Selon les scénarios envisagés, la valeur ajoutée de l'hôtellerie n'augmenterait que de 33% en 2021 (contre une croissance de 1% de l'économie nationale) dans le cas de "non réformes" et de 250% dans la seconde hypothèse (contre 7% de croissance pour l'ensemble du pays).

Si les résultats de cette étude servent certainement à rappeler le prix social élevé que paierait le pays suite à cette crise, on aurait voulu la voir prendre aussi en considération une troisième hypothèse médiane (ou "réaliste" en langage budgétaire) par rapport aux deux hypothèses envisagées. Ceci d'autant plus que la proposition des "chèques vacances" pour dynamiser le tourisme intérieur telle qu'elle est proposée par la FTH soulève de multiples questions, dont celles-ci :

– Pourquoi, dans cette proposition, la FTH n'envisage-t-elle que la voie d'une société privée en charge des chèques vacances, alors que l'unique pays

à l’appliquer, celui qui l’a inventé en 1982 et qui le fait bien fonctionner à ce jour, la France, a opté pour la solution d’une agence publique (ANCV) dotée d’une mission de service public notamment pour financer le tourisme social en y consacrant un fond de 26 millions d’euros ?

– Que peut reprocher la FTH à un organisme public (EPIC) qui paie des impôts et verse une partie de ses bénéfices à un fonds de Tourisme social de 26 millions d’euros ?

– Pour un pays comme le nôtre où le premier frein aux vacances est le pouvoir d’achat, pourquoi choisir la solution la plus coûteuse pour les hôtels en privilégiant un opérateur privé de chèques-restaurant du type Sodexho, Edenred ou Natixis, dont la commission de décaissement avoisine les 8%, contre un organisme public dont la commission est de 1% à 2,5% ?

– Et au-delà de la forme à adopter pour cet organisme d’émission des chèques vacances, comment peut-on envisager sérieusement de mettre en place une telle réforme en 2021 et de la faire figurer dans la loi des Finances 2021 ? A moins que la part patronale du chèque vacances ne soit ni déductible des bénéfices, ni exemptée de charges sociales.

Nous y reviendrons.

Lotfi Mansour

Les voyages organisés de résidents autorisés pour le Sud

Cinq décisions d’ordre social, six d’ordre économique et trois en faveur du tourisme saharien : tel est le résultat du CMR tenu le 6 courant et de la réunion tenue ce matin entre le Chef du Gouvernement et le Ministre du Tourisme et de l’Artisanat.

Lors de la conférence de presse qu’il a tenue aujourd’hui, Habib Ammar, Ministre du Tourisme et de l’Artisanat, a annoncé les décisions suivantes :

Mesures d’ordre social

- prise en charge par l’Etat des contributions patronales pour le 4e trimestre 2020 ainsi que les deux premiers trimestres de 2021 pour les salariés mis au chômage technique par des entreprises touristiques « momentanément en cessation d’activité totale ou partielle » ;
- octroi d’une prime mensuelle de 200 dinars pour les salariés mis au chômage technique ainsi que pour les guides touristiques ;
- faire bénéficier les salariés mis au chômage technique d’un programme de recyclage selon accord entre les fédérations professionnelles et l’Agence des Métiers du Tourisme. Le coût de ce programme sera exceptionnellement pris en charge par le Fonds de Compétitivité FODEC. Les bénéficiaires recevront à la fin de leur formation une prime de présence de 300 dinars ;
- échelonnement du principal de la dette envers la CNSS à hauteur du 3e trimestre de l’année en cours, avec exemption des pénalités de retard en cas de règlement du principal de la dette ;
- suspension des poursuites contre toute entreprise ayant respecté le calendrier de cet échelonnement.

Mesures d’ordre économique

- exemption des agences de voyages de leur contribution au FODEC (2 dinars

par siège) pendant six mois à compter du 1er janvier 2021 ;

- report pour les entreprises du tourisme et de l’artisanat du règlement de l’IS relatif aux exercices 2019 et 2020, et ce jusqu’au 31 décembre 2021 avec échelonnement des paiements à partir de janvier 2022 ;
- réouverture exclusive aux entreprises du tourisme de la plateforme de soutien en ligne ;
- rédaction d’un avenant à l’accord SOTUGAR pour le rendre conforme aux décisions du CMR du 30 avril 2020 et notamment concernant le plafond de crédit d’un million de dinars par entreprise ;
- ajouter plus de souplesse dans l’application des mécanismes de garantie des crédits bancaires accordés aux entreprises du tourisme ;
- prorogation de la ligne de crédit de 10 millions de dinars en faveur des artisans à l’année 2021.

Mesures en faveur du tourisme saharien

- autorisation des voyages organisés pour le tourisme saharien sous condition de l’application du protocole sanitaire et de maintien des « groupes encadrés » ;
- lancement d’un programme promotionnel pour le tourisme local jusqu’au 31 mars 2021 qui sera financé par le FODEC ;
- lancement d’un programme de soutien aux liaisons aériennes avec l’aéroport de Tozeur en vue des réservations de vacances dans le Sud tunisien, qui sera financé aussi par le FODEC.

Le Ministre a indiqué par ailleurs la formation d’un comité interministériel comprenant les ministères de l’Economie, des Finances et du Tourisme ainsi que la Banque Centrale pour traiter des problèmes structurels du secteur, et notamment celui de l’endettement. Ce comité devrait proposer ses solutions dans un délai de 3 mois.

Tunisair : une bonne et une mauvaise nouvelle

Le ministère du Transport et de la Logistique vient d'annoncer la nomination de Wassef Ayadi au poste de Président directeur général de Tunisair. Une nomination qui contient "une bonne et une mauvaise nouvelle".

La bonne nouvelle réside sans doute dans le profil de M. Ayadi, ancien d'Airbus et de Lufthansa dont il dirigeait jusque-là la filiale IDAIR Gmbh.

La mauvaise nouvelle est que cette nomination entérine l'échec de la réforme du mode de gouvernance de Tunisair, prévue par le projet d'amendement du statut séparant la présidence du Conseil d'administration de celle de la Direction générale.

Cette réforme de la gouvernance semblait pourtant faire l'objet d'un consensus général pour mettre la compagnie nationale sur la voie d'une saine gestion et l'éloigner des interférences politiques. Un consensus qui a volé en éclat lors de l'Assemblée Générale tenue le 30 septembre pour en débattre.

LM

Nouveau bureau exécutif à la FTH

Le Conseil national de la Fédération Tunisienne de l'hôtellerie (FTH), élu le 1er mars dernier, s'est réuni aujourd'hui et a procédé à l'élection d'un nouveau **bureau exécutif** pour le mandat 2020-2022.

Il sera présidé par **Dora Milad** *(photo)*. Le reste du bureau est ainsi composé :

– Secrétaire Générale : Rym Belajouza Ben Fadhel
– Secrétaire Général adjoint : Tahar Zahar

– Trésorier : Khaled Fakhfakh
– Trésorière adjointe : Amina Sta
– Président de la Commission juridique et climat social : Slim Dimassi
– Président de la Commission économique et financière : Jalel Henchiri
– Président de la Commission communication : Khaled Fakhfakh
– Président de la Commission marketing et promotion : Mohamed Ben Ezzedine
– Président de la Commission environnement et développement durable : Tarak Chaabouni

---

Parce que Kasserine le vaut bien !

A priori, on ne s'attend pas à ce que la région de Kasserine fasse l'objet d'une visite d'autant de décideurs du tourisme et de la presse touristique. Et pourtant…

C'est à l'initiative de la toute jeune Chambre Nationale de Transport Touristique présidée par Slim Ben Jaballah qu'un voyage d'agents de voyages et de journalistes a été organisé, samedi et dimanche derniers, pour couvrir le déplacement de deux ministres – celui du Tourisme et de l'Artisanat, Habib Ammar, et celle de l'Agriculture, Akissa Bahri – ainsi que de responsables de différentes agences et structures en rapport avec le secteur (AFT, Office du Thermalisme, ONTT, ONA…).

Au programme : ouverture de la saison de chasse, inauguration du nouvel hôtel Byzacène jouxtant le **site archéologique de Sbeïtla** (site dont on s'étonne qu'il ne figure pas encore sur la liste officielle de l'UNESCO), présentation du projet de la nouvelle station touristique de Sbeïtla, visite du Centre thermal de Boulaaba et de son futur gîte rural, et enfin présentation d'un projet de Village thermal dans la région.

Le site de Sbeïtla en vidéo.

Passage obligé d’un bon nombre de touristes algériens via la GP 13, la région de Kasserine peut, avec ces projets, aspirer à les retenir un peu. Elle peut surtout espérer répondre aux besoins de ses propres habitants en loisirs et tourisme, et pourquoi pas, devenir aussi une destination pour l’ensemble des Tunisiens.

Sbeïtla : une station touristique pour le tourisme local et régional

Il en est ainsi de la nouvelle **station touristique** en cours de réalisation par l’AFT à **Sbeïtla**, en face de l’hôtel Byzacène, sur la route GP13 et s’étendant sur 32 ha. Elle ressemblera plus à un **parc urbain** complété par un centre commercial et deux unités hôtelières.

Comme tient à le souligner Khaled Trabelsi, pdg de l’AFT, ce projet répondra d’abord aux besoins des locaux en **espaces de promenade et de loisirs**, et à ceux des Algériens et des autres touristes internationaux en leur offrant une halte de repos et de shopping.

Présentation du projet par le pdg de l’AFT

Quand thermalisme rime avec tourisme

Le grand potentiel de la région en eau thermale chaude lui vaut déjà une fréquentation assidue des locaux, des Algériens et des Libyens. Il en est ainsi de la **station thermale de Boulaaba** qui a totalisé en 2019 quelque 34000 curistes, dont 44% d'Algériens. Faute de logements sur place, la fréquentation se fait actuellement "en ambulatoire". C'est pour y remédier que la station, qui dispose déjà d'un **centre équestre** de purs-sangs arabes, se transformera bientôt en **gîte rural** avec bungalows, restaurant et café.

Cependant, l’objectif de l’Etat est d’aller encore plus loin en développant un **Village thermal** jouxtant le village de Boulaaba. Ce projet, qui s’étendra sur 48ha dont un tiers d’espaces verts, nécessitera pour son aménagement un investissement de 15 millions de dinars pour une capacité d’accueil de 200 000 clients annuels. Il comportera aussi des habitations pour une capacité de 1500 habitants.

Kasserine, une destination pour les Tunisiens ?

A l’issue de ce voyage, il est vrai qu’on rentre un peu fatigué par la longueur du trajet, mais on est surtout lesté de quelques préjugés sur une région qui n’est pas moins verte, ni moins agréable que le reste du pays. Personnellement, mon seul regret est de n’avoir pas pu embarquer une de ces belles citrouilles qui jonchaient par centaines le bas-côté des routes et dont la région est grande productrice, au même titre que l’huile d’olive, les pommes grosses comme deux balles de tennis, les figues de barbarie (dont on fabrique une savoureuse confiture) et les pistaches.

Mais tout Tunisien de passage à Kasserine se doit de visiter le **Centre**

Culturel des Arts et Métiers de Semmama. Erigé comme un défi aux égarés de Djebel Semmama, ce lieu est une véritable vitrine du dynamisme des habitants de la région, de la vitalité de son artisanat et de la richesse de ses produits du terroir. Y aller et y acheter des produits d’artisanat (confitures, extraits divers de fleurs et de plantes, nattes, vannerie…), c’est faire un pied de nez aux terroristes.

Lotfi Mansour

Tourisme intérieur, ou comment le consolider

Avec la recrudescence du COVID 19 dans le monde, nous savons que les chances d'une reprise du tourisme international s'éloignent. Seul le tourisme interne pourrait assurer un éventuel redémarrage dans les prochains mois. Un tourisme interne qui devient stratégique pour la survie du tourisme et qu'il est temps de développer.

Les destinations **dépendantes du tourisme international** seront les dernières à redémarrer après la crise COVID. C'est là du moins une des conclusions d'une étude de l'OCDE publiée en juin[1].
Celles dont le **tourisme interne** est bien développé auront de **meilleures perspectives de redémarrage** à court et moyen terme, poursuit l'étude. On peut y lire : « *A court terme, on considère que c'est le tourisme interne qui*

offre les meilleures perspectives s'agissant de provoquer une relance et d'aider le secteur touristique. Le tourisme interne est important, puisqu'il représente environ 75% de l'activité économique liée au tourisme au sein des pays de l'OCDE ».

A combien estime-t-on les **recettes du tourisme interne** en Tunisie ? Le World Tourism & Travel Council (WTTC) dont le rapport annuel Global Economic Impact & Trends fait référence dans le monde, vient d'estimer ces dépenses à 48% du total des recettes touristiques.
Ainsi, les dépenses faites en Tunisie au titre du tourisme intérieur seraient quasi **équivalentes à celles du tourisme international**. Ce chiffre intègre, en plus des dépenses de vacances des résidents, le transport dû au tourisme, ainsi que les voyages des Tunisiens à l'étranger qui sont payés localement, et ce conformément aux règles de calcul du Compte Satellite du Tourisme (CSP).
Selon ce seul critère de l'importance du tourisme intérieur, notre destination est, avec l'Afrique du Sud, **la mieux placée** des destinations africaines pour un éventuel redémarrage *(voir tableau)*. Elle est même en meilleure position que certaines destinations européennes comme Malte ou la Croatie, qui sont quasi entièrement dépendantes du tourisme international.

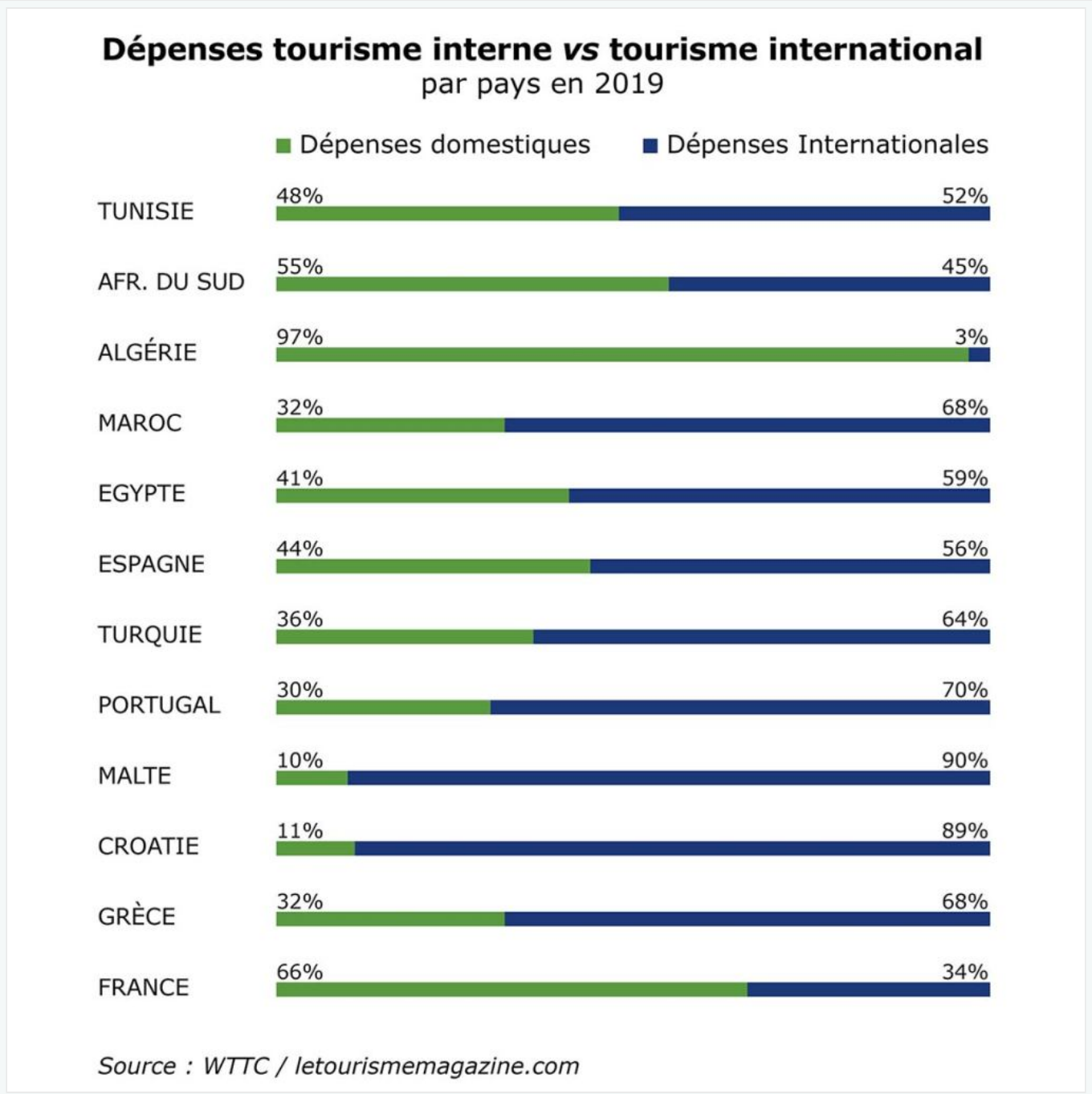

Le **marché intérieur** existe donc bel et bien, mais nous prenons trop timidement le chemin pour le développer. Pour cela, il nous faudrait peut-être bousculer nos habitudes et nos certitudes. Trois exemples pour illustrer notre propos.

Mieux connaître notre marché intérieur

A ce jour, le marché intérieur est une ***terra incognita*** pour l'administration tunisienne : aucun chiffre n'est connu (nombre de départs en vacances, types d'hébergements fréquentés marchands ou non marchands, budget alloué…) si ce

n’est le nombre des nuitées hôtelières des résidents. Les recettes touristiques ne sont synonymes que de recettes en devises ; aussi la consommation touristique des Tunisiens n’intéresse nos “radars administratifs” qu’à la sortie des frontières.

Il apparaît donc évident que la stratégie de relance et de développement du tourisme local devrait commencer par **un minimum de connaissance de la consommation** du tourisme par le Tunisien : ses causes de départ et de non départ en vacances, ses critères et ses canaux de choix de sa destination, son budget, etc.

Hébergements alternatifs : peut (beaucoup) mieux faire !

Les **gîtes ruraux et maisons d’hôtes** agréés par l’ONTT n’ont totalisé en 2019 que 13 215 nuitées de résidents, soit 0,2% du total, et 7318 nuitées de non résidents, soit 0,03 % du total. Autant dire que ce type d’hébergement est bien loin d’être adopté par les Tunisiens et d’assumer le rôle qu’on veut lui faire jouer : être le porte-drapeau d’un tourisme nouveau et durable.

Il suffit de jeter un coup d’œil sur **les prix** de nos gîtes ruraux et maisons d’hôtes pour comprendre ce malentendu. En effet, une chambre dans les gîtes ou maisons d’hôtes tunisiens en LPD se paie souvent à 200 Dt la nuit au Kef, 270 Dt à Tabarka et 350 Dt à El Haouaria, et les prix peuvent s’envoler beaucoup plus haut à Sidi Bou Saïd ou à Djerba.
En France, par exemple, on peut trouver “son gîte” (mais sans le couvert) à partir de 30 euros, ou la semaine (6 nuits, 7 jours) à 250 euros. Et si on a des goûts de luxe, on peut s’offrir un gîte en Toscane pour 240 Dt, soit 75 euros la chambre.

En fait, la plupart de nos “hébergements alternatifs”, du moins ceux agréés par l’ONTT, n’accueillent que des happy few (résidents étrangers et Tunisiens aisés) et le plus souvent pour de courts séjours de week-end. Ils ont en commun un **taux d’occupation très bas**, et vivotent grâce à la table d’hôtes. D’autre part, ces hébergements semblent subir un parcours du combattant pour se faire agréer par l’ONTT. Les non agréés pullulent, favorisant une **dilution du concept**.
Autant dire qu’une clarification des concepts d’hébergement alternatif est nécessaire et, pourquoi pas, la **création de nouveaux types d’agréments** plus accessibles. Tant il est évident qu’on ne peut demander à tous de cibler le

haut de gamme.

Par ailleurs, il serait temps de dépoussiérer notre parc et notre législation des **Auberges de jeunesse**, en commençant par rapatrier ce dossier au ministère du Tourisme (et non celui de la Jeunesse et du Sport comme c'est le cas maintenant) et en réfléchissant à un plan de développement de l'hébergement pour jeunes. Dans le monde, les auberges de jeunesse new look (on parle de hostels et de **poshtels** pour les auberges chic et design) envahissent les villes et les sites touristiques. Un marché estimé à 300 millions de touristes et auquel s'intéressent petits et gros **investisseurs**. Un coup d'œil sur la plateforme **hostelworld.com** montre que ces auberges sont devenues, pour les 18-35 ans, une sérieuse alternative à l'hôtellerie classique.

Lutter contre l'exclusion touristique

Soixante ans après le lancement du tourisme tunisien, le secteur subit encore des **procès en légitimité** chez une frange de la population, et ce malgré ses apports sociaux, notamment en termes d'emplois créés[2]. Le tourisme tunisien est perçu par la population comme un secteur "hors sol", une sorte d'entreprise "Loi 1972" tournée vers l'exportation et érigée en "zones touristiques" en marge des villes et des villages[3]. Cette politique des zones dites intégrées avait, en fait, comme objectif inavoué de décourager la mixité entre touristes et autochtones. Et son effet est ce **sentiment d'exclusion** chez de nombreux Tunisiens.

Aujourd'hui, la consolidation du tourisme intérieur implique une certaine **démocratisation du tourisme** pour le rendre à la portée du plus grand nombre. Va-t-on y parvenir avec des gîtes ruraux et des maisons d'hôtes à 300 Dt la nuit ? Assurément non. Notre tourisme doit inclure une **dimension sociale** dans son offre. A ce propos – et puisqu'on en parle en ce moment – on est tenté de dire que le tourisme rural, c'est bien ; le tourisme pour les ruraux l'est également.

Notre tourisme, pour être pérenne, doit **conquérir l'adhésion du plus grand nombre** de Tunisiens et se donner comme objectif une réduction de l'exclusion touristique. Les enfants du Nord-Ouest ou du Sud, les jeunes, les familles à revenus modestes ont eux aussi le droit de connaître leur pays, leurs plages, leurs musées…
Et il ne s'agit pas de subventionner le tourisme, en plus de l'huile et de la

semoule. Il s’agit seulement de comprendre pourquoi une semaine en gîte rural en France revient à 20% du SMIC, alors qu’une seule nuit dans un gîte tunisien coûte un SMIG…

Il va falloir réfléchir à **d’autres concepts** expérimentés ailleurs, comme le Bed & Breakfast en ville ou à la campagne, le Woofing, le Parc résidentiel de loisirs. Des concepts qui favoriseraient la **mixité sociale** et non “l’entre-soi bobo” de certains gîtes et maisons d’hôtes actuels.
Enfin, il nous faut réfléchir sur les **mécanismes** expérimentés par de grandes destinations pour optimiser l’économie touristique et **réduire l’exclusion touristique** (chèques vacances, Bourse Solidarité Vacances…).

Nos décideurs doivent avoir à l’esprit que le tourisme ne saurait se réduire aux aspects économiques. Il est surtout un **phénomène social**, et les stratégies le concernant sont éminemment politiques.

Lotfi Mansour

[1] *“Les actions engagées dans le domaine du tourisme face au COVID 19”, OCDE, juin 2020.*

[2] *Sur les cinq dernières années, 1 emploi créé sur 4 dans le monde est dû au tourisme. En 2019, le WTTC estime la contribution du tourisme tunisien à 10,8% du total des emplois du pays.*

[3] *Et il semble que nous n’ayons rien appris de nos erreurs passées. En effet, après avoir handicapé le tourisme saharien à Tozeur en créant une “zone touristique” pour des clients auxquels on a promis le désert, on vient d’annoncer la future création d’une “zone touristique” à Zaghouan… Les randonneurs et amoureux de la nature peuvent chercher ailleurs.*

Accord SOTUGAR : mieux vaut tard…

Enfin du concret, peut-on dire : la 2ème réunion entre le Ministre du Tourisme et les représentants des banques, de la SOTUGAR et des professionnels du Tourisme semble devoir aboutir à un déblocage imminent des crédits COVID pour les entreprises touristiques.

Le vendredi 17 juillet, sur la Radio Nationale, les ministres du Tourisme et des Finances annonçaient de concert le déblocage dès le lundi 20 juillet des crédits COVID pour les entreprises du tourisme.

Le lendemain, M. Toumi confirmait devant les journalistes, qui s'en faisaient l'écho, que *« l'accord avec la SOTUGAR* (la Société Tunisienne de Garantie) *a été signé »*. Depuis ces déclarations, aucun crédit ou quasiment n'a été octroyé puisque l'accord avec la SOTUGAR, permettant la garantie de l'Etat, ne semblait pas avoir été signé.

Aujourd'hui, le Ministre du Tourisme, Habib Ammar, a réuni pour la 2ème fois les parties prenantes de ce dossier. Une réunion à l'issue de laquelle le représentant de la SOTUGAR, Ahmed Trichi, a déclaré que ledit accord *« sera signé dès ce lundi 21 septembre »*.

Même tardifs, les crédits qui seront octroyés aux entreprises touristiques permettront, nous l'espérons, le maintien à flot du plus grand nombre. Nous espérons aussi que le Ministre du Tourisme adoptera le même rythme et la même persévérance dans le traitement des nombreux dossiers de réforme du secteur.

LM

Hiver 2020-21 : plus dure sera la crise

L’hiver était d’habitude synonyme de fermeture pour les hôtels saisonniers, et de passage en mode survie pour les autres. Cette année, les établissements devraient être encore plus nombreux à fermer leurs portes. Dur semestre en perspective.

« Ouvrir ou fermer ? » Si cette question fait encore débat chez les staffs de certains hôtels, d’autres, et pas des moindres, ont déjà tranché : ils fermeront d’ici le mois d’octobre. Il en sera ainsi pour la plupart des hôtels Magic Life ; El Mouradi maintiendrait, à l’instar d’autres chaînes hôtelières, un seul hôtel par région.

En effet, avec la fin de l’été, c’est la fin du marché local, seul débouché de ces derniers mois aussi bien pour les hôtels que pour les agences de voyages. C’est aussi le début de l’arrière et de la basse saisons qui ont en commun la baisse des prix de vente et de la fréquentation.

Dans un contexte de crispation sociale, d’application au compte-gouttes des mesures de soutien décidées par gouvernement et de manque de visibilité sur les marchés internationaux, le calcul semble vite fait pour les hôteliers. Ou du moins, pour les chaînes et groupes qui ont la possibilité de rassembler tout leur personnel titulaire dans un hôtel maintenu ouvert : *« Notre souci est d’enregistrer le moins de perte possible tout en sauvegardant notre personnel titulaire »*, résume le responsable d’une chaîne hôtelière.

Pourtant quelques voix s’élèvent pour rappeler les opportunités encore existantes sur quelques marchés comme la Tchéquie ou l’Allemagne. Mais la taille du marché tchèque ne permet pas un véritable optimisme. *« Nous essaierons de travailler sur Djerba en novembre puisque le climat y est encore propice, mais pas sur le continent »* explique Walid Tritar, directeur Tunisie du TO Blue Style. Quant à l’Allemagne, *« elle ne fera pas mieux que la France, c’est-à-dire très peu »*, affirme Karim Kamoun, Directeur général de Voyages 2000.

A moins d’une évolution rapide dans la situation épidémiologique en Europe et notamment en Russie, cet hiver sera des plus meurtriers pour le tourisme tunisien.

Les décideurs du secteur et les partenaires sociaux auront besoin de tout leur sang-froid pour le passer sans trop de dégâts.

LM

Habib Ammar : empêcher l’effondrement du tourisme

La cérémonie de passation entre l’ancien et le nouveau ministre du Tourisme s’est tenue aujourd’hui au siège du Ministère. On en retiendra la brève allocution de Habib Ammar qui sonne comme une feuille de route pour l’action du Ministère : *« Notre mission est d’empêcher l’effondrement du secteur »*, a-t-il déclaré.

En tant qu’ancien responsable de la mise à niveau au sein du Ministère, puis Directeur de Cabinet du Ministre du Tourisme (Slim Tlatli) puis Directeur Général de l’ONTT, Habib Ammar n’a pas manqué de préciser que toutes les études sur le secteur ont abouti, peu ou prou, aux mêmes conclusions et souligné la nécessité de réformes structurelles dont on a toujours retardé l’application.

Un retard qui, doublé des crises successives dues au terrorisme et au Covid, a abouti à la situation critique que vit le tourisme aujourd’hui.

LM

ONTT : nominations de représentants

L’ONTT vient de procéder à un mouvement dans le corps de ses représentants à l’étranger. Les marchés concernés sont :

France : Maher Klibi (représentant) et Amira Zormati (adjointe)

Grande-Bretagne : Amel Kallel
Autriche : Nabil Bziouech
Pologne et Ukraine (poste à Varsovie) : Maher Oueslati
Tchéquie : Feriel Gadhoumi

Ce mouvement apporte un changement qui n’a que trop tardé, celui du marché français. Maher Klibi *(photo)*, issu de la direction du marketing et ancien adjoint à Paris puis Directeur pour la région France-Sud, semble avoir le bon profil pour relancer le marché.

Reste à savoir si le Ministre du Tourisme, Med. Ali Toumi, a profité de ce mouvement pour “récompenser” certains de ses proches serviteurs. Dans ce cas, comme dans celui du lancement du logo inachevé, a-t-il voulu mettre le futur ministre devant le fait accompli ? En tous les cas, le timing de ces décisions ne peut qu’engendrer rumeurs et frustrations.